



Barème d'honoraires

Applicable au 1er janvier 2026

VENTE DE LOCAUX A USAGE D'HABITATION

MONTANT DE LA TRANSACTION	MANDAT SIMPLE	MANDAT EXCLUSIF
Jusqu'à 150 000 €	10 000 €	10 000 €
De 150 000 € à 500 000 €	6 %	5,5 %
De 500 000 € à 1 000 000 €	5,5 %	5 %
Supérieur à 1 000 000 €	5 %	4,5 %

DIVISION DE PROPRIÉTÉ

MONTANT DE LA TRANSACTION	MANDAT SIMPLE	MANDAT EXCLUSIF
Inférieur à 500 000 €	8 %	7 %
Supérieur à 500 000 €	7 %	6 %

LOCATION DE LOCAUX À USAGE D'HABITATION

MONTANT DE LA TRANSACTION	MANDAT SIMPLE	MANDAT EXCLUSIF
LOCATAIRE	Visite, constitution du dossier, rédaction du bail, réalisation de l'état des lieux	10,09 € TTC / m2 + 3,03 € TTC / m2
PROPRIETAIRE BAILLEUR	Visite, constitution du dossier, rédaction du bail, entremise et de négociation, réalisation de l'état des lieux	10,09 € TTC / m2 + 3,03 € TTC / m2